



## **Compte rendu de la séance du 05 décembre 2016**

Etaient présents : Marie-Odile BEURNÉ, Joëlle DIDELOT, Régis PRUNIER, Jean-Claude FAVET, Bernard RUAUX, Maria ERFTEMEIJER, Fabien RUTH, Dominique MONNE, Jean-Marc

BERNOT

Etaient absents : Marc PARMENTELOT

Etaient absents excusés : Damien THOUVENOT

Secrétaire de la séance : Joëlle DIDELOT

Ordre du jour:

- 1 - Présentation activité Monsieur KROCIEL
- 2 - Présentation avancement parc éolien par Manon HUTIN Société H2AIR
- 3 - Délégué CAE
- 4 - Etat d'assiette et destination des coupes 2017
- 5 - Avenant bail de chasse
- 6 - Tarif affouages 2017
- 7 - Tarif nettoiemnts 2017
- 8 - Tarif eau 2017
- 9 - Questions diverses

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1 - DEMANDE à l'ONF d'asseoir les coupes de l'exercice 2017 conformément à son courrier.

DEMANDE à l'ONF de procéder au martelage des parcelles 13 b, 13 a, 18 a, 18 r, 26 u, 30 a, 30 r, 31 u et 261 u.

FIXE comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 13 b, 13 a, 18 a, 18 r, 26 u, 30 a, 30 r, 31 u et 261 u figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2017 :

**Parcelles 13 b, 13 a, 26 u, 30 a, 30 r, 31 u et 261 u :**  
vente en bloc et sur pied

**Parcelle 18 a :** vente des grumes façonnées

**Parcelle 18 r :** Houppiers et petits bois : affouages façonnés

2 - DECIDE que le correspondant local mentionné dans l'avenant au bail de chasse sera l'agent ONF.

3 - DECIDE de ne pas augmenter le prix des affouages façonnés pour l'année 2017, pour rappel :

- 37.00 € HT le stère de hêtre
- 35.00 € HT le stère de chêne

FIXE le nombre de stères d'affouages façonnés par foyer à 15 stères maximum.

4 - DECIDE de ne pas augmenter le prix des affouages sur pied pour l'année 2017, pour rappel :

- 7.00 € HT le stère

5 - DECIDE de ne pas augmenter les tarifs de l'eau pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, pour rappel :

- 1.15 € le m3 jusqu'à 200 m3 consommés par compteur,
- 1.05 € le m3 au-delà de 200 m3 consommés par compteur,
- 23.00 € le prix de la location du compteur,

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la taxe de redevance de pollution fixée par l'Agence de l'Eau est de 0.29 € par m3 pour l'année 2017.

6 - DECIDE d'adhérer au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion des Vosges à compter du 1er janvier 2017 .

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion des Vosges.

7 - DECIDE d'instaurer l'indemnité d'exercice des missions des préfectures pour les fonctionnaires stagiaires et titulaires ainsi que les agents non titulaires de droit public de la collectivité à compter du 5 décembre 2016.

Questions diverses :

1 - Monsieur Pierre-Olivier KROCIEL est venu présenter son activité au Conseil Municipal :

Depuis juin 2016, Monsieur KROCIEL a créé son exploitation agricole biologique qui porte le nom de "La ferme de Surance". Il élève des brebis laitières et des volailles. Actuellement, Monsieur KROCIEL vend des oeufs ainsi que ses volailles. D'ici 1 an et demi, deux ans, il souhaite fabriquer son fromage de brebis et le vendre directement à la ferme.

2 - Projet éolien :

Madame Manon HUTIN de la Société H2AIR, responsable du projet éolien de la commune est venue présenter l'état d'avancement de celui-ci accompagnée par Monsieur Da Luz responsable de l'agence Est de la Société H2AIR.

Les études nécessaires sont réalisées pour la plupart, le dépôt de l'autorisation unique sera certainement déposée au cours du 1er semestre 2017.

3 - Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le délégué titulaire et le délégué suppléant à la Communauté d'Agglomération d'Epinal à compter du 1er janvier 2017 sont :

délégué titulaire : Madame Marie-Odile BEURNÉ, Maire  
délégué suppléant : Madame Joëlle DIDELOT, 1er adjoint.

Affiché à la porte de la mairie,  
le 06 décembre 2016

Le Maire,  
Marie-Odile BEURNÉ

A circular official stamp of the Municipality of Guitry is partially obscured by a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text "MAIRIE de GUITRY" around the top edge and "1920" at the bottom, flanked by two stars. The signature is written in a cursive style and appears to read "M. Beurné".